

## INTERROGATIONS DE GÉOGRAPHIE

### ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Nancy Meschinet de Richemond, Magali Reghezza-Zitt

**Coefficient de l'épreuve : 5**

**Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure**

**Durée de passage devant le jury : 30 minutes**

**Type de sujets donnés :** Document cartographique thématique, systématiquement accompagné de document(s) annexe(s). Tous les documents doivent être commentés, la carte restant néanmoins le document principal.

**Modalités de tirage du sujet :** Tirage au sort d'un sujet parmi plusieurs sujets cachés (pas de choix)

**Liste des ouvrages généraux autorisés :** Atlas général fourni dans la salle de préparation

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés :** aucun

Le jury a entendu 8 candidat(e)s qui ont livré des prestations très variées. Un candidat et une candidate ont réalisé des exposés exceptionnels sur les cartes de Cayenne et de Saint-Malo, qui ont été confirmés par une reprise excellente. Ils ont reçu la note de 20/20.

Comme chaque année, le jury regrette que certain(e)s candidat(e)s ne traitent pas le sujet et n'utilisent pas les documents annexes. Ainsi, un candidat a commenté l'ensemble de la carte de La Roche-Bernard, alors que le sujet portait sur « La Brière entre nature et société ». Le candidat a récité un propos très général (et intéressant au demeurant) sur la nature comme représentation, sans partir des éléments de commentaire élémentaire : altitudes, hydrographie, répartition de l'habitat, mise en valeur du marais... De la même façon, une candidate qui avait pour sujet « Dijon et ses périphéries » a longuement disserté sur Dijon et largement oublié les périphéries...

Le jury insiste sur la nécessité de maîtriser les bases du commentaire de carte : altitudes et caractérisation des reliefs (notamment des pentes), notion d'exposition et d'échelle, identifications des formes élémentaires (plaine, plateau, vallée, versant), description des littoraux (côte haute, basse, sableuse, rocheuse, marais maritime, estuaire, delta, ria, mangrove, etc.), caractérisation des réseaux de transport, vocabulaire de base de la morphologie urbaine, vocabulaire de base de la géographie rurale (distinguer bocage et openfield par exemple), etc.

Le jury rappelle ensuite que la carte IGN ne signifie pas que l'espace est forcément touristique, que tout tourisme n'est pas vert, que tout ce qui est déclaré « vert » n'est pas forcément « durable », qu'un PNR n'implique pas l'attractivité du territoire. Il invite aussi les candidats à faire attention aux jugements de valeur sur les espaces, territoires, paysages « amènes », « beaux », « attractifs », « défigurés », « marginaux », « reculés », etc.

Le jury renvoie aux rapports précédents pour les points de méthodologie. Il donne cependant trois conseils aux candidat(e)s :

1/ utiliser les atlas mis à disposition, qui fournissent de précieuses informations sur les territoires à étudier ;

2/ préférer un exposé plus court, mais qui réponde au sujet et prenne en compte tous les documents, à une longue dissertation générale et abstraite sur le libellé proposé ou une récitation de la carte étudiée en classe (voire d'une carte proche mais différente) ;

3/ considérer la reprise comme un échange avec le jury et un exercice à part entière. Le jury ne cherche *jamais* à piéger les candidat(e)s mais teste sa capacité de réflexion. Cette année, un exposé moyen a finalement reçu une bonne note, car la candidate a été capable de raisonner de façon extrêmement pertinente sur la carte à partir des questions du jury.

Le jury tient enfin à remercier les candidat(e)s pour la qualité des exposés et des échanges, malgré le stress bien compréhensible de l'oral. Quel que soit le résultat final, le jury a conscience du travail fourni et des progrès accomplis tout au long de l'année, grâce à leur investissement et à celui des préparateurs et des préparatrices.